

Prévention, éducation et intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire :

UNE NOUVELLE NORME PANCANADIENNE

Feuillet d'information à
l'intention des administrateurs
scolaires



© 2026 Ancrer le changement

La présente Note d'orientation a été préparée au nom du Comité exécutif d'Ancrer le changement par : Tonje Molyneux, Ava Chaplin, Rhowena Martin, Shea Wood, Sarah McIlwaine, Shawna Meister, Reg Klassen, Ryan Fahey, Matt Drabenstott et Emily Jenkins.

Veillez citer ce document comme suit : Ancrer le changement. (2026). Prévention, éducation et intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire : une nouvelle norme pancanadienne. Informations à l'intention des administrateurs scolaires. Vancouver : Ancrer le changement.

Ancrer le changement est une initiative nationale visant à transformer la manière dont les écoles du Canada abordent l'usage de substances grâce à une prévention, une éducation et une intervention coordonnées et fondées sur des données probantes. Son approche s'appuie sur la science du développement et de la prévention, le bien-être des élèves et les réalités concrètes des systèmes éducatifs.

L'initiative est menée dans le cadre d'un partenariat collaboratif entre Bienamont : Le Centre canadien d'innovation en santé mentale et consommation de substances chez les enfants et les jeunes de l'Université de la Colombie-Britannique, le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS), l'Association canadienne des administrateurs et administratrices de systèmes scolaires (ACASS), Éducation physique et santé Canada (EPS Canada) et la Commission des élèves du Canada (CÉC).

Pour en savoir plus sur Ancrer le changement:

Courriel: info@ancrerlechangement.ca

Site internet: www.ancrerlechangement.ca

Also available in English.

L'enjeu

Partout au Canada, les écoles ont exprimé le besoin d'avoir des approches harmonisées face à la consommation de substances chez les élèves, qui sont fondées sur les données probantes, favorables au bien-être, axées sur le soutien et intégrées au programme scolaire. Pourtant, les éducateurs se disent souvent mal outillés et en manque de ressources, et doivent composer avec des politiques et pratiques qui varient considérablement d'une province, d'un territoire et d'un district à l'autre.

Une nouvelle norme pancanadienne a été élaborée pour combler cette lacune. *Prévention, éducation et intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire : une approche multiniveau et développementale, de la maternelle à la 12e année au Canada* est une norme qui applique les résultats de recherches récentes pour formuler des directives pratiques ciblant les trois composantes interdépendantes de l'action éducative : la **prévention**, qui renforce les facteurs de protection et réduit les risques; **l'éducation**, qui permet d'acquérir des connaissances, des compétences et la littératie en matière de santé; et **l'intervention**, qui fournit des réponses opportunes et sans mesures disciplinaires et qui oriente les élèves vers les ressources disponibles.

La Norme a été élaborée conjointement par Bienamont : le Centre canadien d'innovation en matière de santé mentale et de consommation de substances chez les enfants et les adolescents de l'Université de la Colombie-Britannique, le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS), l'Association canadienne des gestionnaires de commissions scolaires (ACGCS), Éducation physique et santé (EPS) Canada, et la Commission des élèves du Canada (CÉC) sous la direction du Groupe CSA. Un comité multidisciplinaire de spécialistes réunissant des professionnels des secteurs de l'éducation, de la santé, de la recherche et de l'élaboration des politiques, ainsi que des jeunes et des parties prenantes autochtones des quatre coins du Canada, a mis à profit ses connaissances, ses points de vue et son expérience pratique pour élaborer la Norme.

Un cadre cohérent à l'échelle nationale

La Norme propose un cadre commun pour l'action en milieu scolaire, articulé autour de trois dimensions interconnectées :

1 Système de soutien aux niveaux multiples (SSNM)

Assurer une prévention universelle pour tous les élèves, du soutien ciblé pour les élèves les plus vulnérables et une intervention intensive coordonnée avec les partenaires communautaires pour les élèves qui subissent les méfaits de la consommation de substances

2 Pratique adaptée au développement (PAD)

Déclinée depuis la petite enfance à l'enfance (maternelle à 5^e année), du début au milieu de l'adolescence (6^e à 9^e année), jusqu'à la fin de l'adolescence (10^e à 12^e année)

3 Écoles promotrices de santé (ÉPS)

Assurer la cohérence des actions dans différents cadres et relations scolaires, en matière d'enseignement et d'apprentissage, de partenariats, de services et de politiques.

La Norme est guidée par les éléments suivants : des principes d'équité, de diversité, d'inclusion et de décolonisation ; des pratiques tenant compte des traumatismes ; une sensibilité culturelle ; la réduction des méfaits ; et la prise en compte de la voix des élèves. Ensemble, ces dimensions et ces principes permettent de passer des efforts fragmentés et réactifs à un système coordonné axé sur le développement, assurant des pratiques d'enseignement cohérentes, un accès clair au soutien et des effets durables sur le bien-être des élèves.

À quoi ressemble une approche axée sur le développement?

La Norme est structurée en trois stades de développement :



Enfance (maternelle à 5e année)

Développement des compétences socioémotionnelles fondamentales et de relations bienveillantes, renforcement du sentiment d'appartenance à l'école et création d'occasions inclusives d'activité physique, de liens significatifs et d'apprentissage par le jeu



Début et milieu de l'adolescence (6e à 9e année)

Acquisition d'une compréhension juste des normes entourant la consommation de substances et renforcement des habiletés en matière de prise de décisions, de pensée critique, d'établissement de relations et de recherche d'aide.



Fin de l'adolescence (10e à 12e année)

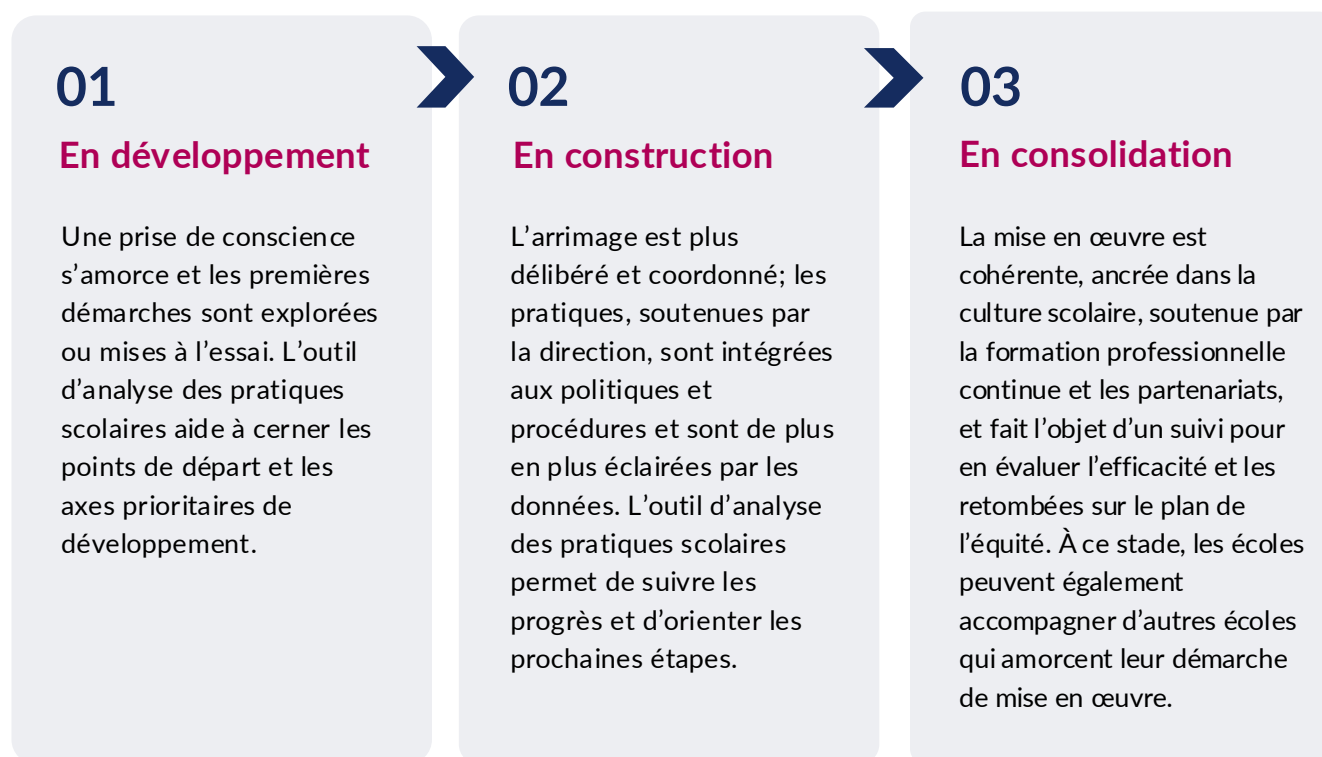
L'accent est mis sur la littératie relative à la réduction des méfaits, la prise de décisions éclairées et la préparation à la vie après le secondaire. Les réponses aux incidents liés à la consommation de substances visent à garder les élèves engagés dans leur milieu scolaire en leur donnant un rôle actif dans le processus.

Qu'est-ce que cela signifie pour votre personnel?

La Norme établit des attentes claires et un langage commun au sein de la communauté scolaire. Elle précise les connaissances, les compétences et les conditions dont les éducateurs ont besoin pour assurer une prévention et une éducation efficaces, ainsi que pour intervenir avec confiance et sensibilité lorsqu'un élève traverse des difficultés. Elle reconnaît également que ce travail nécessite une formation professionnelle continue et un soutien organisationnel adéquat. Les données probantes qui sous-tendent la norme appuient le virage vers des pratiques axées sur les forces, soit l'apprentissage socioémotionnel, les approches restauratives et le suivi relationnel, qui s'attaquent aux causes profondes plutôt qu'aux manifestations comportementales. La norme s'éloigne ainsi des réponses punitives axées sur les déficits.

Premier pas : La mise en œuvre

La Norme est conçue pour rejoindre les écoles là où elles en sont. De nombreuses écoles constateront que leurs pratiques actuelles rejoignent déjà certains éléments de la norme; le processus de mise en œuvre vise à mettre ces forces en valeur et à s'appuyer sur elles pour progresser. Un outil d'analyse des pratiques scolaires complémentaire invite les écoles et les districts à situer leurs pratiques sur un continuum à trois niveaux :



La progression sur ce continuum est appelée à être graduelle et tributaire du contexte. Les écoles sont également encouragées à s'appuyer sur les sources de données existantes, notamment les sondages sur le bien-être des élèves, les évaluations du climat scolaire et les données d'orientation, afin de mieux comprendre l'impact de leurs efforts, en appliquant une perspective d'équité pour s'assurer que le soutien est accessible à tous les élèves.

Qu'est-ce que cela donnera en pratique?

Pour les écoles qui souhaitent mettre la Norme en œuvre, les résultats escomptés comprennent :

Amélioration du climat scolaire et renforcement des conditions favorables au sentiment d'appartenance et à l'engagement des élèves

Réduction des méfaits liés à l'usage des substances et une plus grande ouverture des élèves à demander de l'aide

Meilleure coordination entre les secteurs de l'éducation et de la santé, les organismes communautaires et les familles

Meilleur arrimage des politiques, procédures et pratiques scolaires avec les priorités provinciales, territoriales et nationales en matière de santé mentale, de consommation de substances et d'éducation

Réduction de la dépendance aux interventions de crise grâce à un investissement soutenu dans la prévention en amont et le dépistage précoce

La Norme est ambitieuse par nature : elle fournit une orientation et un langage communs pour le progrès et le changement. Elle respecte les compétences provinciales et territoriales tout en offrant des orientations volontaires et fondées sur des données probantes, adaptables aux contextes locaux, aux structures scolaires existantes et aux besoins des communautés.

En savoir plus :

Ancrer le changement est une initiative nationale visant à transformer la prévention, l'éducation et l'intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire au Canada



www.ancrerlechangement.ca



info@ancrerlechangment.ca